



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exécution du budget

Question écrite n° 28302

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le récent rapport de la Cour des comptes relatif aux « résultats et la gestion budgétaire de l'État ». La Cour des comptes préconise de « transmettre au Parlement les rapports annuels prescrits par l'article L. 262-24 du code de l'action sociale et des familles sur la mise en oeuvre du revenu de solidarité active (RSA) et le financement du Fond national des solidarités actives (FNSA) ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28302

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5644

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)